

Proposer de la petite restauration à la ferme et sur son stand

Hygiène et réglementation en petite restauration à la ferme

Objectifs de la formation

Identifier, interpréter et appliquer les normes autour de l'hygiène alimentaire pour développer des accueils de qualité jusqu'à la petite restauration, dans le respect de la législation en vigueur

Enjeux

Se former pour connaître les bonnes pratiques à mettre en oeuvre

Pré-requis

Aucun

Déroulé

- Présentation de la réglementation sanitaire en vigueur
- Rappel sur la microbiologie alimentaire et les dangers microbiens
- Les bonnes pratiques d'hygiène : protocole de nettoyage et de désinfection, gestion des températures (telle que la maîtrise de la chaîne du froid), lutte contre les nuisibles et potabilité de l'eau
- Règles d'hygiène lors de la transformation et la commercialisation des produits
- Application de la méthode HACCP
- Traçabilité et gestion des produits non conformes
- DLC-DLUO
- Étiquetage des denrées

Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|--|-----------------|
| 13 févr 2020 09:00 - 17:30 (7hrs) | Salle de formation de l'ADEAR - MIN 84300 Cavaillon | CFPPA de Florac |
| 14 févr 2020 09:00 - 17:30 (7hrs) | Salle de formation de l'ADEAR - MIN 84300 Cavaillon | CFPPA de Florac |

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin à renvoyer / OU informations à transmettre par mail pour l'inscription

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Statut : (agriculteur-trice?) _____

Cotisant-e VIVEA ? _____

Si oui, date de naissance : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 20/01/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Marion Genty
marion.genty@civampaca.org
GR CIVAM PACA
MIN 13
84 953
CAVAILLON Cedex
Tel. 04 90 78 35 39